

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration  
du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN)  
tenue le 30 août 2022, à 19 h en son centre administratif (70, rue  
des Oblats Est), sous la vice-présidence de Mme Geneviève  
Wagner**

Sont présents : M. Yves Bédard, directeur général  
M<sup>me</sup> Mélissa Carbonneau  
M<sup>me</sup> Cynthia De Champlain  
M. Serge Gaudet  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Germain-Poiré  
M. Martin Grenier  
M. Tommy Guillemette  
M<sup>me</sup> Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs  
M<sup>me</sup> Josée Larivière  
M<sup>me</sup> Sonia Levesque  
M<sup>me</sup> Roxanne Martin  
M. Stéphane Morrissette, secrétaire général  
M. Bobby Pagé  
M<sup>me</sup> Élodie Roy  
M<sup>me</sup> Geneviève Wagner, vice-présidente

Sont absents : M. Tommy Bédard, président  
M. Pier-Marc Corriveau

Visiteur : M. Henri Bégin

**1. Ouverture de la séance, vérification du quorum**

Mme Wagner souhaite la bienvenue à tous. Puis, les membres du conseil présents formant quorum, elle déclare la séance ouverte.

**2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts**

CA-62-22-23

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,  
QUE l'ordre du jour présenté est accepté avec un ajout au point 7.3.

**3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la  
séance du 21 juin 2022**

CA-63-22-23

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,  
QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 21 juin 2022 soit  
accepté et de dispenser le secrétaire général d'en faire la lecture.

**4. Vérification du compte rendu de la séance de cooptation des membres  
de la communauté du 31 mai 2022**

Le compte rendu de la séance de cooptation des membres de la communauté du 31  
mai 2022 est accepté et on dispense le secrétaire général d'en faire la lecture.

**5. Demandes verbales de l'assistance (question du public)**

Aucune question n'est adressée au conseil.

## 6. Rapport des comités de travail

### 6.1. Comité de vérification

Mme Cynthia De Champlain, porte-parole du comité, mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### 6.2. Comité de gouvernance et d'éthique

En l'absence de M. Pier-Marc Corriveau, porte-parole du comité, M. Stéphane Morrissette mentionne qu'il y a eu une séance de travail du comité concernant les modifications de la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers* (P-17-RF) le 23 août dernier (voir le point 7.2).

### 6.3. Comité des ressources humaines

M<sup>me</sup> Geneviève Wagner, porte-parole du comité, mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

## 7. Décisions (point nécessitant une résolution)

### 7.1. Nominations aux comités obligatoires

Conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le CSSRN doit instituer trois comités obligatoires auxquels les membres du conseil doivent participer.

CONSIDÉRANT la résolution CA-04-20-21 dans laquelle une répartition des membres des comités (parents, communauté, personnel) a été proposée par la direction générale et approuvée par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT la séance d'information aux nouveaux membres du CA du 27 août pendant laquelle les nouveaux membres se sont réparti les places à combler aux différents comités visés par l'article 193.1 de la LIP;

CA-64-22-23

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE la composition des comités en lien avec l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit :

#### Comité de gouvernance et d'éthique :

- Mme Roxanne Martin (membre parent);
- Mme Marie-Ève Germain-Poiré (membre de la communauté);
- Madame Sonia Levesque (membre du personnel professionnel);
- Monsieur Pier-Marc Corriveau (membre du personnel enseignant);
- Monsieur Martin Grenier (membre du personnel cadre);

#### Comité de vérification :

- Monsieur Tommy Bédard (membre parent);
- Monsieur Bobby Pagé (membre parent);
- Madame Cynthia De Champlain (membre de la communauté);
- Monsieur Serge Gaudet (membre du personnel de direction);
- Mme Élodie Roy (membre du personnel de soutien);

#### Comité des ressources humaines :

- Madame Geneviève Wagner (membre parent);
- Madame Mélissa Carbonneau (membre parent);
- Monsieur Tommy Guillemette (membre de la communauté);
- Mme Josée Larivière (membre de la communauté);
- Poste vacant (membre de la communauté – 18 à 35 ans).

## **7.2. Mise à jour de la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (P-17-RF)***

CONSIDÉRANT que des modifications devaient être apportées à la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (P-17-RF)*;

CONSIDÉRANT la résolution CA-28-20-21 du conseil d'administration concernant la tarification du service de surveillance des dîneurs;

CONSIDÉRANT les présentations faites par la direction des Services éducatifs au comité de parents;

CONSIDÉRANT les présentations faites par la direction des Services éducatifs à la table de travail du primaire et du secondaire;

CONSIDÉRANT le travail effectué par un comité d'analyse composé de directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les présentations faites par la direction des Services éducatifs au comité de gestion;

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction des Services éducatifs au comité de gouvernance et d'éthique et le travail effectué par celui-ci à la séance du 23 août 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

CA-65-22-23

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

D'ADOPTER les modifications apportées à la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (P-17-RF)*.

## **7.3. Nominations au comité consultatif de transport**

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulant que « Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves* stipulant que le comité consultatif de transport d'un centre de service scolaire doit être constitué, entre autres, de deux membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que des membres ont manifesté leur intérêt à faire partie de ce comité lors de la séance de travail du 29 août 2022;

CA-66-22-23

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE M. Bobby Pagé (membre parent) et Mme Marie-Ève Germain-Poiré (membre de la communauté) fassent partie de la composition du comité consultatif de transport du CSSRN.

## **8. Orientation, consultation, reddition de comptes et information**

### **8.1. Information concernant le budget 2022-2023**

M. Yves Bédard explique pourquoi le budget 2022-2023 sera déposé à une séance extraordinaire du conseil d'administration le 27 septembre 2022.

### **8.2. Organisation scolaire 2022-2023 (en date du 22 août 2022)**

Mme Anne-Frédérique Karsenti présente de l'information à propos de l'organisation scolaire selon les chiffres en date du 22 août 2022.

### **8.3. Information concernant la rentrée 2022-2023**

M. Yves Bédard et Mme Anne-Frédérique Karsenti présentent de l'information concernant la rentrée scolaire 2022-2023.

## **9. Informations**

### **9.1. Rapport de la Présidence**

En l'absence de M. Tommy Bédard, il n'y a pas d'information à communiquer à ce point.

### **9.2. Rapport de la Direction générale**

M. Yves Bédard présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé dans les dernières semaines.

### **9.3. Rapport du Secrétariat général**

M. Stéphane Morrissette présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé dans les dernières semaines.

## **10. Affaires diverses**

Il n'y a rien à ce point de l'ordre du jour.

## **11. Bilan de la rencontre (huis-clos statutaire)**

Mme Geneviève Wagner annonce la tenue du bilan de la rencontre sous la forme d'un huis clos statutaire.

Les gestionnaires se retirent (19 h 53).

CA-67-22-23 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit ouvert.

CA-68-22-23 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit levé.

## **12. Date et lieu des prochaines séances**

Une séance extraordinaire du conseil d'administration sera tenue pour la présentation du budget 2022-2023 le mardi 27 septembre 2022 à 19 h à la salle A300 du centre administratif du CSS.

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration sera le 13 décembre 2022 à 19 h à la salle A300 du centre administratif du CSS.

## **13. Levée de la séance**

CA-69-22-23 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE cette séance soit levée.

Et la séance est levée à 20 h 07.

---

Mme Geneviève Wagner  
Vice-présidente

---

Stéphane Morrissette  
Secrétaire général